

Pétoncle de la zone 1, milieu de la baie de Fundy

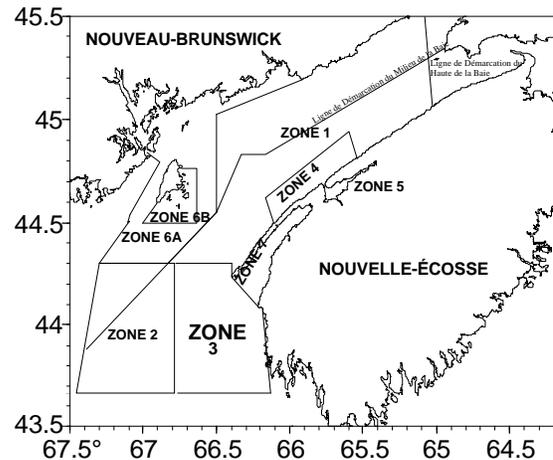
Renseignements de base

Le pétoncle géant *Placopecten magellanicus* vit uniquement dans l'Atlantique nord-ouest, entre la Virginie et le Labrador. Dans cette région, les pétoncles sont concentrés en groupes géographiquement distincts, permanents, appelés « gisements », dont bon nombre contribuent à des exploitations commerciales de valeur. Les plus grands gisements se trouvent en haute mer et dans la baie de Fundy, le long de la côte de la Nouvelle-Écosse. Les pétoncles de différents gisements et de différentes parties des grands gisements ont des rythmes de croissance et des taux de rendement en chairs différents.

Contrairement à de nombreuses espèces de pétoncles d'importance commerciale, les sexes chez le pétoncle géant sont distincts. Les gonades des mâles sont blanches en été, tandis que celles des femelles sont rouge vif. Les oeufs et le sperme sont libérés dans l'eau et la fécondation a lieu dans la mer. Le frai commence vers la fin d'août ou au début de septembre et les larves dérivent dans l'eau pendant près d'un mois avant de s'établir au fond, en octobre.

Les pétoncles de différentes parties de la zone 1 affichent des taux de croissance et de recrutement différents. Les gisements situés près de Cape Spencer (N.-B.) ne semblent pas autosuffisants, tandis que ceux de Digby connaissent une certaine stabilité. Les gisements de Cape Spencer et d'autres parties de la zone 1, au Nouveau-Brunswick recevraient leur naissain de ceux de Digby.

La zone 1 est exploitée par trois flottilles assujetties à un accès limité. Les restrictions d'exploitation incluent la taille de l'engin, les fermetures saisonnières, la hauteur minimale de la coquille et un compte de chairs minimal. Un quota s'applique à la flottille autorisée à pêcher dans toute la baie.



La pêche

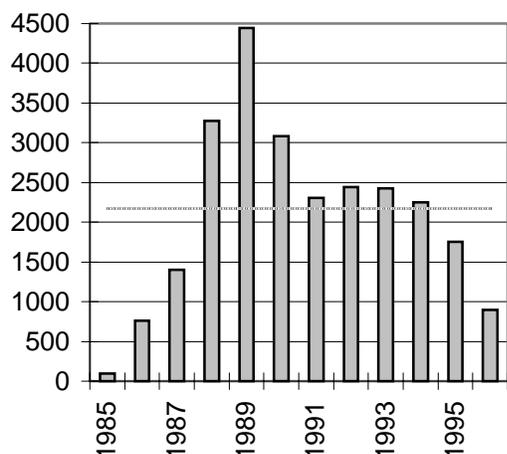
Les débarquements de toutes les secteurs de la flottilles dans l'ensemble de la baie de Fundy ont diminué de 49 % en 1996, par rapport à 1995, même en incluant des captures de 76,7 tm dans la ZPP 29, en dehors de la zone de pêche réglementaire. Leur valeur était d'environ 13,9 millions de dollars.

Débarquements (tm)

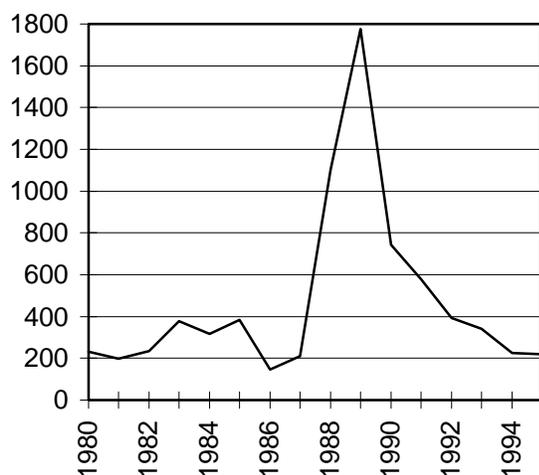
Moy 85-90	1991	1992	1993	1994	1995	1996*
2 319	2 304	2 443	2 429	2 254	1 754	900

*données préliminaires

Débarquements (tm) de pétoncles de la baie de Fundy (ligne pointillée : moyenne de la série chronologique)



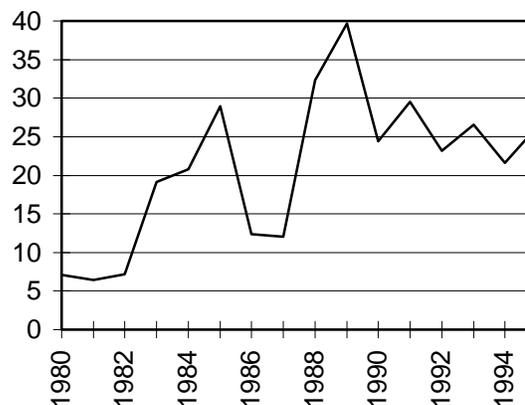
Débarquements (tm) dans la Zone extérieure de la zone 1



Les débarquements dans la zone 1 n'ont pas été évalués; cependant, il existe des données pour une partie de la zone 1, de 1980 à 1995. Il s'agit de la région qu'on appelle la « Zone extérieure » au large de Digby, qui s'étend entre 6 et 16 milles (à peu près à la ligne de démarcation du milieu de la baie) du littoral de Nouvelle-Écosse et qui se trouve à l' "extérieur" de la partie de la zone 4 située entre 0 et 16 milles. Ces débarquements sont représentatifs d'autres parties de la zone 1 puisque les grandes

classes d'âge de 1984 et 1985 dominaient les pêches récentes dans ce secteur.

Effort (milliers d'heures) dans la Zone extérieure.



L'**effort** total (heures) dans la Zone extérieure a été calculé pour 1980 à 1995. Il a fluctué aux environs de 25 000 heures, de 1992 à 1995.

Le compte de chairs réglementaire était de 55/500 g, du 1^{er} octobre au 30 avril, de 1991 à 1995, et de 72/500 g pendant l'été. En 1995, il a été haussé à 72/500 g du 1^{er} mai au 30 juin et à 50/500 g du 1^{er} juillet 1995 au 1^{er} juillet 1996. Le 1^{er} janvier 1997, un plan de gestion provisoire a été adopté, qui divisait la baie en sept zones de pêche gérée chacune en fonction d'un total admissible des captures, d'un compte de chairs, d'une hauteur de coquille et, dans certains cas, de restrictions sur les saisons. La zone 1 y est définie, avec un compte de chairs de 45/500 g et d'autres restrictions (voir ci-après). Cette nouvelle zone 1 englobe les gisements de l'ancienne « Zone extérieure » au large de Digby et ceux qui se trouvent du côté du Nouveau-Brunswick de la division du milieu de la baie. Trois flottilles peuvent ainsi pêcher dans différentes parties de la zone 1 conformément aux restrictions de leur permis, la flottille de pêche dans la totalité de la baie (99 permis), la flottille de pêche du milieu de la baie (210 permis) et la flottille de la partie supérieure de la baie (16 permis).

La flottille de pêche du milieu de la baie voit son activité restreinte à la partie néo-brunswickoise de la baie, jusqu'à la ligne de démarcation du milieu de la baie, tandis que la flottille de la partie supérieure de la baie ne peut pêcher que dans l'arrière-baie, jusqu'à la ligne de démarcation de la partie supérieure de la baie. Seuls les permis visant l'ensemble de la baie autorisent leurs titulaires à pêcher partout.

Plan de gestion provisoire de 1997

TAC : 240 tm

Compte de chairs : 45/500 g

Poids minimal de la chair : 10 g (facultatif)

Hauteur minimale de coquille : 95 mm

Saison : Toute l'année, sauf là où les ententes de l'industrie au sujet des zones de chevauchement l'interdisent et dans toute autre zone ou partie de zone fermée faisant l'objet d'une fermeture réglementaire.

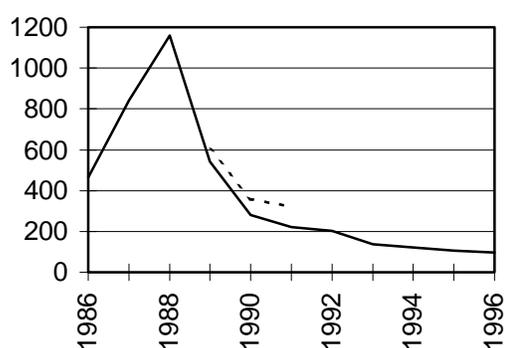
État de la ressource

Des **relevés de recherche** ont été réalisés dans une zone limitée près de Cape Spencer, (N.-B.) entre 1989 et 1991, mais ils ont été interrompus par la suite. Le relevé de recherche réalisé en mai 1996 couvrait à peu près la même superficie, de sorte que le total par trait normalisé peut être comparé. Les relevés de la « Zone extérieure » au large de Digby ont eu lieu chaque année depuis 1978. Des relevés comparables ont été réalisés en juin depuis 1991. En 1996, celui de la région de Cape Spencer s'étendait jusqu'à la ligne de démarcation du milieu de la baie, à partir du Nouveau-Brunswick.

Le nombre moyen par trait normalisé (nombre par trait de drague de sept pans ou 4 265 m²) en 1996 était inférieur à ceux qui ont été observés de 1989 à 1991 dans les deux zones de relevé. Cela confirme que les

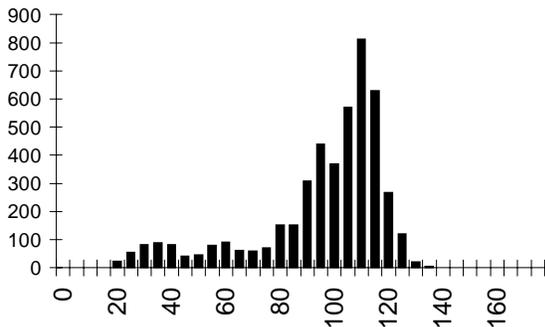
classes d'âge fortes qui ont contribué aux débarquements élevés de 1989 à 1994 ne sont plus présentes en nombre important dans les zones de relevé. Le nombre de pétoncles par trait normalisé du secteur de Cape Spencer était comparable à celui de la Zone extérieure.

Nombre moyen de pétoncles par trait normalisé dans les relevés du navire de recherche pour la Zone extérieure au large de Digby (ligne pleine) et pour Cape Spencer (ligne pointillée)



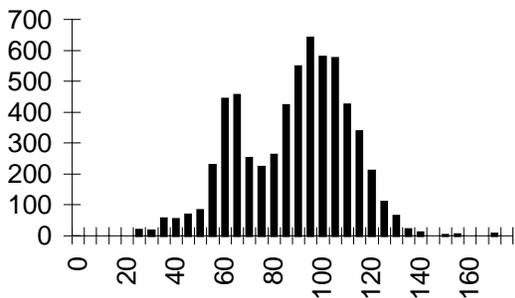
Un examen de la fréquence des longueurs normalisée d'après le relevé du secteur de Cape Spencer indique que bon nombre des groupes d'âge de **prérecrues** (pétoncles < 80 mm de hauteur de coquille) ne sont pas présents. Il semble donc qu'il faudrait attendre au moins cinq ans, voire davantage, avant d'observer un fort recrutement au sein de la population exploitable, à condition que la classe d'âge de 1996 soit abondante. Il n'y a pas d'information disponible sur l'abondance de cette classe d'âge.

Répartition selon la hauteur de coquille (nombre moyen par trait normalisé) des pétoncles capturés près de Cape Spencer, mai 1996)

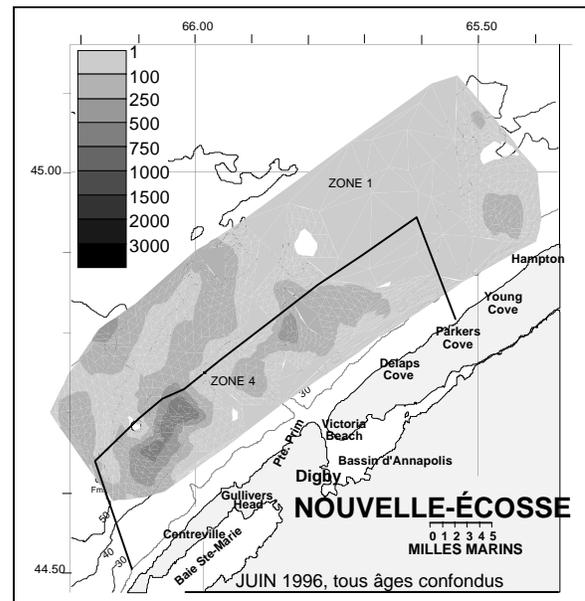


Contrairement à la situation dans le secteur de Cape Spencer, on observe la présence **d'une forte classe d'âge de recrues** dans la Zone extérieure, au large de Digby, d'après la répartition de la fréquence des hauteurs de coquille dans les résultats du relevé.

Répartition selon la hauteur de coquille (nombre total) des pétoncles capturés dans la Zone extérieure au large de Digby, en juin 1996



Répartition spatiale des pétoncles (nombre par taux normalisé) selon le relevé de la Zone extérieure.



Cette nouvelle classe d'âge (1992) est située principalement entre 8 et 16 milles au large de Digby et le long de la limite de la zone 4, de Centreville jusqu'à Delaps Cove. Les classes d'âge de 1992 et 1993 sont relativement fortes dans la Zone extérieure.

L'incidence de **coquilles vides** (coquilles complètes mais sans pétoncles) a augmenté de 8 % dans l'ancienne Zone extérieure, par rapport aux 5 % de 1995. Les coquilles vides sont plus nombreuses parmi les gros pétoncles (95 à 115 mm de hauteur de coquille) au large de Centreville et de Digby. Elles sont associées à la mortalité naturelle et à la mortalité par pêche fortuite.

Perspectives

Les perspectives dans le secteur de Cape Spencer sont à la baisse, en l'absence d'une forte classe d'âge à venir. Dans la Zone extérieure, les classes d'âge de 1992 et 1993 semblent relativement fortes. Cependant, on ne les trouve que dans une petite portion de

la zone. Si la TAC est élevé par rapport à la biomasse disponible, il ne sera pas viable pour les quelques prochaines années.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquiez avec: Gestionnaire
Division de la pêche des invertébrés,
Direction des sciences, Centre des pêches du Golfe
C.P. 5030
Moncton (N.-B.) E1C 9B6

Téléphone : (506) 851-6204
Télécopieur : (506) 851-2387
C. élec. :
ChadwickM@gfc.dfo.ca

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante :

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et de Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
CANADA B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C. élec. : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

English version is available on request at the above address.



Références

Kenchington, E., M.J. Lundy et S.J. Smith.
1997. Bay of Fundy Scallop Stock Assessment: Areas 2,3,4,5,7. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Document de recherche 97/63.